

 C.H. Ferdinand Grall	Informations sur le trousseau	Réf : INF/EHPAD/...
		Version : 001
		Date d'application : 29/05/2018

Il est recommandé d'apporter au moins 10 tenues complètes adaptées au goût de la personne, à ses habitudes vestimentaires afin de favoriser son confort.

Une tenue complète correspond à :

- Des sous-vêtements
- 1 pantalon ou 1 robe/jupe
- 1 chemise/chemisier/tee-shirt
- 1 pull/gilets
- 1 paire de chaussettes/collant/bas

Il est également important de prévoir :

- 1 manteau pour les sorties
- 1 paire de chaussures
- 2 paires de chaussons lavables
- 10 chemises de nuit ou pyjamas

Important :

La garde-robe devra être renouvelée et adaptée par le résident ou sa famille au cours du séjour dans le respect de ses habitudes vestimentaires, de son confort, de son autonomie et des saisons.

Les produits d'hygiène :

Les produits d'hygiène tels que le savon, le shampoing, les produits de rasage, le parfum, le dentifrice ou tout autre produit pour le nettoyage des appareils dentaires sont à la charge du résident et doivent être renouvelés régulièrement.